

Image not found or type unknown



Garde d'enfants chez le pere

Par **CALVIN29**, le **13/03/2016** à **11:24**

Bonjour, je suis divorcé depuis maintenant quatre ans, mes enfants de 15 et 10 ans ont leur résidence fiscale chez leur mere. Ils souhaitent venir vivre avec moi et donc inverser la situation actuelle. Je reconstruis actuellement ma vie, mes enfants vivent a 200 kms de chez moi.

Pouvez-vous m'indiquer la procedure que je dois mettre en oeuvre, ou le dossier tout simplement afin de pouvoir les récupérer a ma résidence fiscale.
merci.